

Chères lectrices, Chers lecteurs, le taux de natalité national et plus encore départemental est en forte baisse ces derniers temps et nos écoles vont devoir s'adapter à ces nouvelles données démographiques ; on parle ainsi d'une fonte des effectifs scolaires de 20% au cours de ces 5 prochaines années : c'est énorme !

Nous voulons néanmoins continuer à attirer de jeunes

couples sur notre territoire et aussi les jeunes enfants avec le renforcement de nos structures d'accueil que nous vous présentons dans ce numéro. C'est là notre avenir !

Nous avons, par ailleurs, décidé de nous pencher très sérieusement sur la qualité de vie de nos enfants et de notre population à l'école, dans nos collectivités. Nous souhaitons ainsi valoriser la consommation de produits de qualité pour

tous tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. C'est un beau challenge qui nous attend et un partenariat doit s'engager entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

Nos enfants, nos élèves, par une éducation de tous les jours à ces bonnes pratiques seront en quelque sorte nos ambassadeurs.

Vive la qualité en Sud-Artois !

Jean-Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de la
Communauté de
Communes
du Sud-Artois.



Du nouveau chez « Ribambelle » !

Le RAM s'étend désormais dans le Sud-Artois !

Animations

Avec l'arrivée de 6 nouvelles communes à l'ouest du territoire, le service du RAM « Ribambelle » propose depuis le 5 février dernier des animations d'éveil dans les locaux de la garderie de Foncquevillers (13 rue Haute). Désormais, tous les lundis matin (de 9h30 à 11h30), les assistantes maternelles agréées de ce secteur, mais également des autres sites, peuvent s'y retrouver accompagnées de jeunes enfants pour participer aux ateliers proposés sur le planning d'animations !

Qui est concerné ?

Tous les enfants accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le) du territoire, les parents employeurs et les professionnels petite enfance agréés ou en cours d'agrément.

Que propose le service RAM ?

Des matinées d'éveil adaptées aux tout-petits dans le respect de leur développement et de leurs besoins. Des comptines toujours plus étonnantes et des animatrices expérimentées !

Permanences administratives

En plus des permanences déjà en place sur le territoire, une nouvelle permanence administrative en mairie de Bucquoy vous est désormais proposée un vendredi sur deux de 14h à 16h.

Vous recherchez un mode de garde ? Vous êtes parent employeur et vous avez des questions liées au contrat de votre assistant(e) maternel(le) ? Vous êtes assistant(e) maternel(le) agré(e) ou candidat(e) à l'agrément et vous avez besoin d'échanger sur vos conditions de travail, les législations, la formation ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter ! par téléphone au 06 73 51 89 28 ou adressez-nous un mail via ram@cc-sudartois.fr. À bientôt !

Le RAM en quelques mots....

À destination des parents

- Accompagnement à la recherche d'un mode de garde
- Accompagnement individualisé dans le statut de parent-employeur

À destination des professionnels

- Mise en réseau des professionnel(le)s de l'accueil du jeune enfant
- Espace de professionnalisation
- Information en direction des candidat(e)s à l'agrément...

À destination des enfants

- Ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés

de leur assistant(e) maternel(le) et/ou de leurs parents

- Rencontres festives enfants/parents et professionnels

Des animations (9h30-11h30)

LUNDI :
Bapaume/Achiet-le-Grand/Foncquevillers
MARDI :
Bertincourt/Saint-Léger
JEUDI :
Croisilles/Hermies

Des permanences sur rdv

MARDI : Croisilles
MERCREDI : Bapaume
VENDREDI : Bertincourt/Bucquoy (en alternance)



Premier atelier d'éveil à Foncquevillers....

Vers une alimentation saine, locale et responsable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un contexte local propice :

L'intercommunalité est mobilisée sur la question alimentaire depuis plusieurs années. Elle a mené des actions auprès des écoles et accompagné la création d'un Jardin de Cocagne en maraîchage biologique.



Jardin de Cocagne à Bapaume
Ouverture au public : vendredi 14h/17h30, présent sur le marché de Bapaume le vendredi matin - Contact : Sullivan DESMOLIN 06 87 96 65 74.

Plus récemment, avec le concours de la Chambre d'Agriculture et du Centre Ressource du Développement Durable, la Communauté de Communes est allée à la rencontre des producteurs locaux.



Un dépliant présentant l'ensemble des producteurs du territoire est à votre disposition à l'intercommunalité ou sur simple demande auprès de nos services.



La collectivité a aussi engagé un partenariat avec les structures sociales et médico sociales sur cette thématique alimentaire, dans la continuité de son soutien apporté à ces structures autour des questions d'emploi. Ces établissements et services assurent la restauration pour les personnes qu'ils accueillent, tout comme les établissements scolaires du primaire et du secondaire.

A l'échelle du territoire, le nombre de repas servis hors du domicile dépasse les 800 000 repas annuels. La collectivité, à elle seule, sert 28 661 repas dans le cadre des accueils de loisirs.

Ces 800 000 repas représentent un véritable levier pour travailler au développement des circuits courts, à la structuration de filières d'approvisionnement locales (production et transformation) permettant à nos agriculteurs et producteurs locaux de trouver des débouchés au plus près

et de proposer des produits de qualité aux consommateurs.

Quelles sont les structures, parties prenantes de ce projet alimentaire ?

Restauration collective et approvisionnement local :

- Les établissements sociaux et médico sociaux,
- Les établissements scolaires,
- Les producteurs, les transformateurs du territoire,
- Les institutions.

Pour une aide alimentaire de qualité à destination des plus modestes :

- Les associations caritatives,
- Les communes bourgs-centres,
- Les travailleurs sociaux de la MSA, de la CAF et du Département,
- Les enseignes alimentaires,
- Les agriculteurs et l'association SOLAAL,
- Les institutions.

L'opportunité d'un appel à projets régional :



Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Sud-Artois, sous l'impulsion de Madame Véronique THIEBAUT Vice-Présidente, a candidaté à un appel à projets lancé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) a été retenu et à ce titre, l'intercommunalité bénéficie d'un accompagnement pour mettre en place plusieurs actions.



En quoi consiste notre Programme Alimentaire Territorial ?

Le projet alimentaire, projet de la Communauté de Communes du Sud-Artois, doit être décliné de façon transversale avec tous les services de la collectivité : le développement économique avec le monde agricole, les circuits courts, l'enfance et la jeunesse, la santé, l'environnement et les nouvelles technologies.

Appel à tous !

Notre projet vous intéresse ?
Vous avez des questions ? Vous avez envie de vous impliquer ?
N'hésitez pas à nous contacter au
03 21 59 17 17 ou par mail
deveco@cc-sudartois.fr

Véronique THIEBAUT
Vice-présidente

Gérard LUPA
Responsable du Service
Développement Économique –
Emploi – Insertion – Tourisme

Laetitia GUISE
Chargée de mission
développement économique –
Restauration collective et
gaspillage alimentaire

Emilie BOURBION
Référente RSA – Aide alimentaire

Le PAT se décline sous 3 volets :

■ **Volet 1 : Favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective** : Un levier du développement économique agricole du territoire, afin de proposer une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement,

■ **Volet 2 : La réduction du gaspillage alimentaire** : Manger mieux et préserver nos ressources environnementales

■ **Volet 3 : L'accès à une alimentation de qualité pour tous** : Après des réunions de présentation et de concertation, avec l'aide financière de la DRAAF et de l'ADEME et le soutien du conseil communautaire, le Programme Alimentaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois entre aujourd'hui dans sa phase de diagnostic et d'étude de faisabilité. Avec l'appui de 2 cabinets accompagnés par les techniciens de l'intercommunalité, les acteurs locaux seront rencontrés pour recenser les besoins et les contraintes. Une fois le diagnostic posé, les réflexions porteront sur l'écriture d'un plan d'actions qui visera à l'atteinte des objectifs poursuivis.

Les actions qui vont être engagées par la Communauté de Communes du Sud-

Artois dans les prochains mois sont les suivantes :

- Démarches anti-gaspillage dans les restaurants scolaires,
- Sensibilisation des grandes surfaces,
- Accompagnement des établissements de santé,
- Rencontre avec la profession agricole sur les pertes agricoles,
- Accompagnement de familles désireuses de s'engager dans la lutte anti gaspillage au quotidien.

En parallèle, avec les associations caritatives (les Restos du Cœur, les Coquelicots, le Secours Populaire...), la collectivité mène également un travail exploratoire sur l'aide alimentaire proposée aux habitants les plus modestes. Il vise à s'assurer que tous puissent avoir accès à une aide alimentaire quelque soit le lieu d'habitation.

Pour mener à bien ce projet, l'intercommunalité compte sur vous et propose de vous associer au REGAL. Avec l'aide de l'ADEME, le REGAL (Réseau d'Évitement du Gaspillage Alimentaire) est en construction. Le REGAL est une démarche participative qui doit se construire de manière collective avec pour objectif de réduire de 30% le gaspillage alimentaire (GA).

Geo depan'tou Ablainzevelle

Nous avons rencontré Monsieur HOURSON, qui a été accompagné par Cyrille BASQUILLON, conseiller en création d'entreprises à la BGE Hauts-de-France.

La BGE est présente sur Bapaume tous les jeudis et reçoit sur rendez-vous (03 20 19 20 00) ou dans le cadre d'ateliers collectifs.

Monsieur HOURSON a créé sa micro entreprise en août 2016. Il est spécialisé dans le dépannage à domicile pour le gros ménage et l'électroportatif. Il pratique également la réparation de petit électroménager en dépôt à son domicile.

Son entreprise intervient dans un rayon de 30 kilomètres autour d'Ablainzevelle. Dans ses démarches de création, Monsieur HOURSON a été accompagné par les partenaires de l'intercommunalité : Pôle Emploi, la BGE, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Il a ainsi pu bénéficier d'un soutien technique, de conseils et il bénéficie encore aujourd'hui d'un suivi de son activité.

Quelques chiffres en restauration collective



Primaire de 200 élèves
GA = 3,4t/an soit **20 000€/an**

Collège 500 élèves
GA = 10t/an soit **33 000€/an**

Lycée 800 élèves
GA = 24t/an soit **70 000€/an**

Maison de retraite de 30 résidents
GA = 3,2t/an soit **19 000€/an**

ÉCONOMIE



Géo Dépan'tou
Ludovic
HOURSON

06 71 38 53 63

geo.depantou@
gmail.com

Aides à la réhabilitation des installations d'ANC

(Assainissement Non Collectif)

Aujourd'hui encore, la réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif vous permet, sans condition de ressources, d'obtenir des aides financières. Ces aides sont disponibles soit sous la forme de subvention, soit sous la forme d'aide au financement de vos travaux.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie : jusqu'à 4 000 € de subvention

L'Agence de l'Eau peut financer vos travaux d'ANC à hauteur de 50 % de leur montant TTC. Le montant des dépenses finançable est plafonné à 8 000 euros TTC.

Pour y prétendre, les logements doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :



- votre commune doit être zonée en assainissement non collectif,
- votre habitation doit avoir plus de 5 ans,
- votre installation d'ANC existante doit présenter un risque sanitaire avéré (rapport de vérification du SPANC indiquant des travaux à réaliser sous 4 ans),
- votre habitation ne doit pas avoir fait l'objet d'une vente depuis le 1^{er} janvier 2011.



L'éco-prêt à taux zéro : jusqu'à 10 000 € pour financer vos travaux

Pour le financement de vos travaux, les organismes bancaires peuvent vous accorder un éco-prêt à taux zéro d'un montant maximum de 10 000 euros. Ce prêt est alors consenti sur une période de remboursement pouvant s'étaler jusqu'à 10 ans.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir les conditions suivantes :

- votre habitation doit être une résidence principale construite

avant le 1^{er} janvier 1990,

- votre future installation d'ANC ne doit pas consommer d'énergie.

Qui contacter ?

Pour toute démarche concernant des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, le SPANC de la Communauté de Communes du Sud-Artois (03 21 59 17 17) est votre interlocuteur privilégié et saura vous orienter dans vos différentes démarches. Alors n'hésitez pas à nous contacter...

ENVIRONNEMENT

Mobilisons-nous pour nettoyer la nature !

Opération « Hauts-de-France Propres »
les 16, 17 et 18 mars 2018

Cette réédition de l'action initiée et pilotée en 2017 par le Conseil Régional Hauts-de-France et les fédérations des chasseurs et de pêche, en partenariat de la Communauté de Communes du Sud-Artois, ambitionne de nouveau de mobiliser le plus grand nombre de bénévoles pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent « Dame Nature ».

ser et trier un maximum de déchets qui polluent « Dame Nature ».

Que ce soit dans la nature, en pleine campagne, aux bords des cours d'eau mais aussi en agglomération, cette opération vise du vendredi 16 au dimanche 18 mars 2018 à ramasser un maximum de déchets de tout type afin de débarrasser la nature de cette pollution.

Comment participer à cette opération ?

En vous inscrivant directement à la Communauté de Communes au 5 rue Neuve à Bapaume, par téléphone au 03 21 59 17 17 ou en adressant un mail à accueil@cc-sudartois.fr

Vous êtes sensible à votre environnement, alors impliquez-vous et aidez-nous à protéger notre nature...

Hauts-de-France
PROPRES

#hdffpropres

Ensemble,
nettoyons notre région !

Mobilisez-vous

les 16, 17 et 18 mars 2018 !



avec le mécénat de :

en partenariat avec :





